

Présents : Maurice OUAZANA, Guy GLEIZES, Eric BASCOU, Laurent BILLY, Philippe SECONDY

Absents excusés : Martine NERRIERE-CHEYLAN, Patrick ROCHER

Philippe SECONDY ouvre la séance en expliquant que les services techniques (ST) doivent gérer trois types de demande :

- Les demandes courantes venant de la population, des associations et des élus (exemples : rues sales, prêt de matériels, remise en état de sanitaires, fabrication de vitrines pour la commission patrimoine...)
- Les travaux en régie. Il s'agit d'une demande croissante de la nouvelle équipe municipale. Elle a abouti récemment par exemple à l'agrandissement de la médiathèque en grande partie effectué par les ST.
- Les travaux sur le patrimoine communal très dégradé depuis longtemps, la gestion des fluides (compteurs électriques nombreux, réflexion sur la gestion de l'eau communale...) et le suivi des entreprises extérieures appelées à intervenir dans notre localité.

Philippe SECONDY a insisté sur le travail important mené par l'équipe encadrante pour gérer le personnel des ST et les demandes toujours plus nombreuses. Il a énuméré les dizaines de travaux en cours, ceux qui ont été effectués, ceux qui nécessitent du temps... Le tableau de suivi institué depuis deux ans a été montré aux membres de la commission. Il est impressionnant et témoigne du rôle clé du service au sein de la collectivité. Bien des demandes banales (exemple : changer une ampoule...) pourraient parfois être gérées directement par les services sans appeler de manière systématique les ST. Une réflexion globale sur les attentes des autres services, des élus a été initiée par la directrice des ST qui consulte aussi les agents sur leurs ressentis, leurs attentes dans une situation budgétaire tendue. En interne, une gestion efficace et harmonieuse des agents est recherchée.

Ils gèrent des dossiers épineux. Le parc immobilier communal très abîmé nécessite de patients et coûteux travaux. Les espaces verts exigent de la créativité et de la rigueur au quotidien. La relation avec la population afin de répondre à des demandes toujours plus nombreuses et parfois étonnantes est un autre paramètre à prendre en compte. Depuis deux ans, les formations se sont multipliées pour permettre aux agents qui le désirent de se perfectionner.

Parmi les satisfactions relevées, l'apport de la nouvelle entreprise en charge de la tonte aux abords des principaux axes routiers a été souligné. On verra comment les choses évoluent avec le temps mais il est bon de le souligner car les relations avec les partenaires privées intervenant dans la commune n'est pas toujours sereine.

Plusieurs membres de la commission ont souligné qu'une décharge sauvage se crée près de la salle du Peyrou. La mise en place de la vidéo surveillance, de panneaux indiquant que le dépôt d'ordure est interdit, sont quelques solutions envisagées. La gestion des fluides (eau, électricité) est un autre chantier majeur qui pourrait permettre de générer des économies s'il était mené. Mais les exigences du quotidien pèsent trop lourdement sur la gestion du service pour l'instant ; ce qui ne permet pas de s'emparer de ces dossiers de fonds à traiter dans l'avenir. Tous les membres de la commission ont conscience des difficultés rencontrées et espèrent qu'avec le temps des progrès sensibles seront réalisés à ces différents niveaux.

L'Adjoint délégué des Services Techniques
Philippe SECONDY

